

Bonsoir,

Au cdH, nous partageons votre constat et vos inquiétudes quant à l'utilisation des pesticides. C'est pourquoi, dans notre programme nous disons clairement qu'il est impératif d'en limiter l'utilisation.

Tout comme vous, une de nos priorités est la protection de l'environnement. Nous voulons construire une Europe du développement humain; cela implique qu'elle soit respectueuse de la nature.

Je partage votre appel en faveur de l'interdiction des néonicotinoïdes. Plus encore, si je suis élu, je m'engage à plaider durant la prochaine législature pour que cette interdiction soit maintenue.

Les effets néfastes pour les abeilles de ces molécules ont été révélés par plusieurs études et également reconnus par l'Autorité européenne de sécurité des aliments. Au-delà des conséquences sur le secteur apicole lui-même, les enjeux agricoles et écologiques de la disparition des abeilles sont considérables.

À plusieurs reprises, le Parlement européen a souligné l'importance des abeilles pour l'environnement et l'agriculture européenne, et a demandé d'agir pour contrer leur déclin. En tant que co-législateur, il a réformé la politique agricole commune en faveur de pratiques plus respectueuses des pollinisateurs et de possibilités élargies de soutien à l'apiculture. Pourtant, le rapport d'initiative parlementaire adopté en mars 2014 sur « L'avenir horticole en Europe : stratégies pour la croissance », demande la réhabilitation des insecticides néonicotinoïdes interdits en Europe depuis mai 2013.

Pour nous, il est temps de prendre une décision nécessaire pour préserver les abeilles, notre agriculture et pour la défense de notre environnement.

Pour toutes ces raisons, nous voulons l'interdiction des néonicotinoïdes pour toujours.

Je tiens à vous informer qu'à titre personnel, de même que les autres candidats cdH aux prochaines élections européennes, j'ai très largement relayé votre appel.

Antoine TANZILLI,

Député wallon,
1er suppléant sur la liste Europe